



UNRIC

Centre régional d'information
des Nations Unies pour
l'Europe occidentale

RESIDENCE PALACE • Bloc C2 (7ème & 8ème étage) • Rue de la Loi 155/Wetstraat • B-1040 Bruxelles • Tél.: +32 (0)2 788 8484 • Fax : +32 (0)2 788 8485 • Courriel: info@unric.org • Site: www.unric.org

Sites ONU sur le développement durable

RIO+20: L'avenir que nous voulons

<http://www.un.org/fr/sustainablefuture/>

La prochaine Conférence des Nations Unies sur le développement durable (« Rio+20 ») qui se tiendra à Rio de Janeiro, au Brésil, en juin 2012, sera l'occasion de penser à l'avenir que nous voulons pour le monde dans 20 ans. C'est une opportunité historique d'aller vers un monde plus durable, plus sûr et plus respectueux de l'environnement.



Apportez vos idées sur ce que pourrait être un avenir viable et participez à la conversation mondiale sur «Le monde que nous voulons». Les questions clés sont les suivantes :

EMPLOIS ÉNERGIE VILLES ALIMENTATION EAU OCÉANS CATASTROPHES

Nations Unies. Département des affaires économiques et sociales – Division du développement durable (DDD)

<http://www.un.org/esa/dsd/index.shtml> (page en anglais)

La Division du développement durable (DDD) assure le leadership et est une source sur le développement durable qui fait autorité au sein du système des Nations Unies. Elle promeut le développement durable en tant que secrétariat technique de la Commission des Nations Unies sur le développement durable (CDD) et à travers une coopération technique et de renforcement des capacités aux niveaux international, régional et national. Le contexte de travail de la Division est la mise en œuvre de l'Action 21, du Plan de mise en œuvre de Johannesburg et le Programme de la Barbade pour le développement durable des petits États insulaires.

Nations Unies. Commission du développement durable (CDD)

http://www.un.org/esa/dsd/csd/csd_aboutcsd.shtml (page en anglais)

La Commission des Nations Unies sur le développement durable (CDD) a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1992 pour assurer un suivi efficace de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), aussi connue sous le nom de "Sommet planète Terre". La Commission est chargée d'examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Action 21 et la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, ainsi que de fournir des orientations pour assurer le suivi du Plan de mise en œuvre de Johannesburg au niveau local, national, régional et international. Le Plan de mise en œuvre de Johannesburg a réaffirmé que la CDD est le forum de haut niveau pour le développement durable au sein du système des Nations Unies.

Points de repère

http://www.un.org/esa/dsd/dsd/dsd_milestones.shtml (page en anglais)

On y trouve le rapport Brundtland, l'Action 21, le Programme de la Barbade pour le développement, le Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21, objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le Plan de mise en œuvre de Johannesburg, la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement

Développement durable, établissements humains et énergie

<http://www.un.org/fr/development/progareas/dsd.shtml>

Fournit des liens vers des organes de l'ONU, des programmes mondiaux et régionaux, des sujets de discussion et divers outils.

Concours & campagnes

<http://www.unric.org/en/competitions-campaigns-a-games> (page en anglais)

Un aperçu des concours et des campagnes en relation avec Rio +20 (ex. concours européen 2012 d'affiches de UNRIC : goutte à goutte) est disponible sur cette page.

Conférences

- 1972** - Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Stockholm, Suède) : <http://www.unep.org/Documents/Default.asp?DocumentID=97> (page en anglais) et <http://www.un.org/french/events/rio92/>
- 1987** - Assemblée générale, 42ème session. Rapport de la Commission mondiale pour l'environnement et le développement (Rapport Brundtland : " Notre avenir à tous") : <http://undocs.org/A/42/427> (pdf file, 40 MB)
- 1992** - Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Sommet Planète Terre") (Rio de Janeiro, Brésil) : <http://www.un.org/french/events/rio92/> et http://www.un.org/esa/dsd/resources/res_docukeyconf_eartsumm.shtml (page en anglais)
- 1994** - Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats insulaires en développement (Bridgetown, Barbade) : <http://www.un.org/french/events/sidsprog.htm> et <http://www.un.org/esa/sustdev/sids/sidstbc.htm> (page en anglais)
- 1997** - Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à un examen et à une évaluation de la mise en œuvre d'Action 21 (New York) : <http://www.un.org/french/esa/planeteterre/index.html>
- 2002** - Rapport du Sommet mondial pour le développement durable (Johannesburg, Afrique du sud) : <http://www.un.org/french/events/wssd/>
- 2005** - Réunion internationale d'examen de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (Port Luis, Maurice) : <http://www.un.org/french/smallislands2005/> et http://www.un.org/esa/dsd/dsd_aofw_sids/sids_milemajomeetmsi.shtml (page en anglais)
- 2012** - Rio+20: Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio de Janeiro, Brésil, 20-22 juin 2012) : <http://www.uncsd2012.org/rio20/> (page en anglais)

UNTERM – Système de référence terminologique de l'ONU

<http://unterm.un.org/>

Développement durable

Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

The management and conservation of the natural base, and the orientation of technological and institutional change, in such a manner as to ensure that the needs of the present are met without compromising the ability to meet the needs of future generations.

It conserves land, water, plant and animal genetic resources, is environmentally non-degrading, technically appropriate, economically feasible and socially acceptable.

The three pillars of sustainable development are: economic development, social development and environmental protection.